

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 MARS 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Hervé LUCBÉREILH à Daniel LACRAMPE  
Dominique FOIX à Denise MICHAUT  
Pierre SERENA à Maylis DEL PIANTA  
Aracéli ETCHENIQUE à Gérard ROSENTHAL  
Valérie SARTOLOU à Henriette BONNET

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUÉRY

RAPPORT N° 160310-02 -ADM-

Le 17 MARS 2016

REÇU  
SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

**EPFL : ADHESION DE NOUVELLES COLLECTIVITES**

M. LEES précise que par courrier en date du 17 décembre 2015, l'Etablissement Public Foncier Local nous a informé que lors de sa réunion du 9 décembre 2015, son Conseil d'Administration s'était prononcé favorablement sur la demande d'adhésion de la Communauté de Communes Lacq-Orthez, d'une part et de la commune de Baudreix d'autre part.

Conformément à l'article 8 de ses statuts, chaque adhérent de l'EPFL doit se prononcer sur ces adhésions nouvelles.

Où cet exposé,

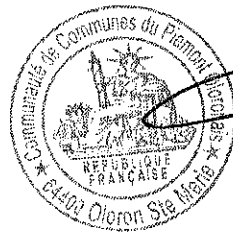
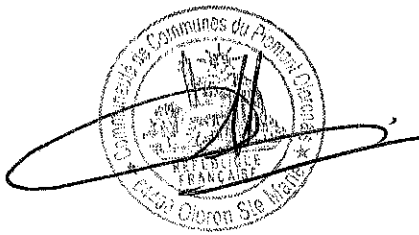
**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **ACCEPTÉ** l'adhésion à l'EPFL Béarn Pyrénées de la Communauté de Communes Lacq-Orthez et de la commune de Baudreix

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 10 mars 2016

Suivent les signatures

Affiché le 17.03.16



Le Président

Daniel LACRAMPE

